

# Pour la location de la Vie de Sainte Euphrosyne

Autor(en): **Roques, Gilles**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **46 (1982)**

Heft 181-182

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399716>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## POUR LA LOCALISATION DE LA *VIE DE SAINTE EUPHROSYNE*

On n'a pas toujours accordé au vocabulaire l'importance qui lui revient pour aider à localiser les textes d'ancien français. Je voudrais une nouvelle fois montrer l'intérêt des études sur le lexique médiéval dans l'optique géographique qui est la mienne, après quelques autres au nombre desquels je me plais à citer A. Thomas, A. Henry, K. Baldinger.

La *Vie de Sainte Euphrosyne* qu'on date du début du 13<sup>e</sup> s. est une œuvre de style épique, composée en laisses monorimes de dix (à quelques exceptions près) alexandrins. Elle est contenue dans quatre mss. dont le meilleur paraît être le ms. Oxford Bodl. Canon. Misc. 74 qui a précisément été édité de façon relativement satisfaisante, par R. T. Hill dans *Romanic Review* 10 (1910), pp. 159-169 et 191-232. On en attend cependant toujours une édition critique qui pourra mettre en lumière la richesse lexicale de l'œuvre jusqu'à présent ignorée.

P. MEYER a, le premier, localisé l'œuvre, « composée probablement dans le Nord de la France » (HLF 33, 348). G. Gröber la situait dans l'Est (*Grundriss* II, 1, 645). R. T. Hill ne se prononce pas dans son introduction, mais entraîné par le fait que le ms. contient le *Poème Moral*, œuvre wallonne bien connue, il est bien clair par ses notes<sup>(1)</sup> qu'il la localise aussi en domaine wallon. Certes on peut bien admettre que le scribe est wallon<sup>(2)</sup> mais rien ne vient autoriser cette conclu-

---

(1) Cf. passim notes aux vers 68, 79, 200, 525, 679. L'éditeur annonce (note 1279) qu'il a préparé une étude sur la langue du poète et la phonologie du ms. 0 ; elle ne semble pas avoir paru. Un des seuls arguments quelque peu fondé pour localiser le texte en Wallonie serait, d'après l'éditeur (note 68), la chute du *-t* final après nasale. En fait on remarquera que les trois seuls exemples confirmés par la rime, *mon* (pour *mont* = *monde*), *bober*, *avinan*, peuvent parfaitement être considérés comme des provençalismes (*mon*, *boban*, *avinen*).

(2) A. T. Baker le localisait dans les environs de Liège ou de l'abbaye de Stavelot-Malmédy (cf. P. F. Dembowski, *Vies de Ste Marie l'Egyptienne*, pp. 25-26).

sion en ce qui concerne la langue de l'auteur. Il n'y a rien, semble-t-il, à tirer de l'étude des rimes ; au contraire le vocabulaire m'a apporté un ensemble de présomptions assez nettes.

Je ne ferai que citer les cas de *cieus* « aveugle » (1480) et de *bahis de* « qui attend (qqch) » (158), sur lesquels je suis déjà revenu, après ma thèse, dans un article des *Mélanges* en l'honneur d'un savant éditeur de textes, hollandais. Je redirai seulement qu'après avoir fait l'inventaire le plus complet à ce jour des formes issues de *caecus* en domaine d'oïl, je n'ai rien trouvé qui pût ébranler ma conviction que ce mot est un mot régional de l'Ouest (au sens large, englobant anglo-normand, normand, Touraine et Maine) où il est attesté depuis 1120 jusqu'au milieu du 13<sup>e</sup> s. L'aire de *baïf* est tout à fait identique (excepté un emprunt littéraire dans la *Première Continuation de Perceval*) et cet adjectif ne paraît pas avoir vécu beaucoup au-delà des dernières années du 12<sup>e</sup> siècle. L'emploi d'*adirer* (688-971) est en lui-même peu probant ; pour les attestations de ce verbe je me permets de renvoyer à un article à paraître dans les *Actes du Colloque de Rouen* (sur les fabliaux et le *Roman de Renart*). Nous examinerons ici les mots suivants :

AVIROS « riche »

307 Mais je ai un mien pere *aviros* et manent.

Cette forme d'*averos* n'a pas été relevée jusqu'à présent. *Averos* est un dérivé d'*avoir* « biens, fortune » à mettre en parallèle avec les substantifs *averaiz*, *averais*, *averet* attestés dans l'Ouest (cf. Gdf, T-L, Angl.-Norm. Dict. et FEW 4, 363 a). *Averos* « qui a de l'avoir, riche » est attesté en Normandie (ca. 1170 *Wace Rou* — 1227 Guillaume de Normandie *Besant*) en Touraine (ca. 1170 Benoit de Ste Maure *R. de Troie*) cf. Gdf, T-L et FEW 4, 363 a. En anglo-normand le mot semble avoir, peut-être par faux rapprochement étymologique avec *aver/avare*, la valeur péjorative d'« avare, avaricieux » (13<sup>e</sup>-14<sup>e</sup> s. dans Angl.-Norm. Dict.). Comme souvent les attestations du quart Sud-Ouest du domaine d'oïl sont à relier aux attestations occitanes (cf. FEW loc. cit.).

\*

DIE « jour »

900 Et Job en perdit trois [pucelles] et set fis en un *die*  
< -ie >

On sait qu'à côté de *dies* (d'où le roumain *zi*, l'ital. *di*, etc.) le latin vulgaire a dû connaître une forme \**dia*, représentée par l'anc. italien, le

catalan, l'espagnol et le portugais *dia*. Le français offre les deux résultats, *di* masc. et *die* (anc. prov. *dia*) masc. (peut-être aussi féminin parfois) v. FEW 3, 71-72. En domaine d'oïl *die* est très rare. On le trouve en Touraine (1170 *R. de Troie* et 1174 *Chron. Ducs Normandie*) en anglo-normand (1170 *Horn*). Certes le mot se trouve aussi dans la *Vie de St Alexis* en laisses monorimes (éd. G. Paris, pp. 295, 517) et à la rime (*die* < *Marie, vie*, etc. >). Ce texte a été situé dans le Nord, plus précisément en Flandre française par G. Paris (éd. citée, p. 275); A. Henry (*Chrestomathie*, p. 16) se bornant à dire « traits du rouchi » dans la graphie. Le caractère régional de la forme n'est donc pas assuré; il reste possible et l'on devrait admettre pour les rimes de la *Vie de St Alexis* une licence poétique.

\*

EST « cet »

890 « Frere, ne t'esmaier de travas d'este vie  
Car ceste vie est male et plaine de boisdie ».

La forme issue du démonstratif latin *iste* a eu en domaine d'oc la vie plus longue qu'en domaine d'oïl où il ne paraît pas avoir dépassé les premières années du 13<sup>e</sup> s. Son caractère régional est bien net. Pour ne pas parler des *Serments de Strasbourg* ou de la *Passion*, de langue discutée et d'ailleurs mêlée, on trouve le mot dans tout le quart Sud-Ouest du domaine d'oïl : Poitou (1150 *R. de Thèbes*, v. aussi M. Nezirovic *Le Vocabulaire du R. de Thèbes*, pp. 100-101 — 13<sup>e</sup> s. *Passion de Ste Catherine*), Touraine (1170 Benoit de Ste Maure *R. de Troie*), anglo-normand (1170 *Horn - Angier*), Normandie (1050 *St Alexis*) v. Gdf, T-L et FEW 4, 820 a. L'emploi du mot dans *Gormont et Isembart* (1130; Centre) paraît devoir être attribué au scribe anglo-normand; chez Chrétien de Troyes, il s'agit d'une variante du seul ms. F (BN 1450; 13<sup>e</sup> s. sans coloration dialectale excepté de sporadiques picardismes d'après Forester) au vers 1572 d'*Yvain* dans l'édition de W. Foerster.

\*

PLASMER « créer »

73 Un home et une feme *plasmas* premièrement.

*Plasmer* paraît un mot savant, rarement attesté. On le trouve dans le *Psautier* d'Oxford (1<sup>re</sup> m. 12<sup>e</sup> s.; anglo-normand) et dans le *Jeu*

d'Adam (1180 ; anglo-normand) ; son dérivé *plasmacion* est utilisé par Benoit dans la *Chron. Ducs Normandie* (1174 ; Touraine). L'emploi chez Evrat, cité dans Gdf, est plus difficile à localiser. On sait qu'Evrat a composé sa traduction de la Bible à l'extrême fin du 12<sup>e</sup> s., pour Marie de Champagne. Il était peut-être champenois mais sa langue n'est pas dialectalement marquée. On peut émettre l'hypothèse qu'il s'agit chez lui d'un emprunt au vocabulaire des traductions scripturaires ; n'oublions pas aussi que Marie de Champagne était la fille d'Eléonore d'Aquitaine et rappelons l'existence sporadique en anc. prov. d'un verbe *plasmar*, cf. FEW 9, 35 a. Je suis assez porté à croire que *plasmer* est un régionalisme savant de l'Ouest.



VENIR A VIAIRE A AUCUN QUE « sembler bon à qqn de »

31 Panutius fut sages, se li vint à *viaire*  
Que ne doit a sa feme dire a fait ne contraire

On sait qu'il faut nettement distinguer *viaire* « avis, opinion » (surtout dans des locutions *estre (a)viaire / venir aviaire*), et toujours avec diérèse, de *estre (a)vriere a* « sembler à » toujours avec synérèse. *Viere* est picard et rime avec des mots tels que *maniere*. *Viaire* rime avec des mots tels que *faire* ; il a donné naissance (d'après *estre avis : vis*) au substantif *viaire* « visage » (v. J. Renson, *Dénominations du visage*, 329-334), d'ailleurs beaucoup plus fréquent et plus largement attesté dans le temps et dans l'espace. Nous ne nous prononcerons pas ici sur l'origine discutée du mot *viaire* (v. FEW 14, 429 b et 431 b n. 74) mais il n'est pas douteux qu'il soit à rattacher à l'étymon *videre*. Dans sa forme originelle, au sens d'« avis », que nous avons trouvée dans la *Vie de Ste Euphrosine*, voici l'ensemble des attestations du mot : Poitou (1150 *R. de Thèbes*), Touraine (1170 *R. de Troie* — 1174 *Chr. Ducs Normandie*), Normandie (1155 *Wace Brut* — 1190 *Béroul Tristan* — 1195 *Ambroise Estoire Sainte*), anglo-normand (1174 *Jordan Fantosme Chron.* — 1180 *Jeu d'Adam* — fin 12<sup>e</sup> s. *Guischart de Beauliu Sermon*, éd. A. Gabrielson, 332). On le trouve aussi dans le *Pèlerinage de Charlemagne*, où il paraît être dû au scribe anglo-normand et dans *Herman de Valenciennes Bible*, éd. E. Kremers, 5162 (cf. éd. I. Spiele 5062), mais cet auteur paraît avoir eu des liens avec l'Angleterre (cf. GRLMA VI, 2, n° 1844 et éd. I. Spiele, p. 159). On lit encore le mot dans deux œuvres curieuses de langue mixte (à la fois teintée de traits de l'Ouest et de Picardie) le *Brut de Munich* 3183 et le *R. de Silence* 4012 et 4643.

En définitive il n'y a qu'un exemple qui ne se justifie pas aisément au plan géographique, c'est un passage du *Bel Inconnu* de Renaut de Beaujeu où la locution est bizarre par sa redondance : *Qu'a mon semblant est aviaire < faire >* 4157. Il semble bien cependant que *viaire* « avis, opinion » soit un mot de l'Ouest.

\*

Cette étude du vocabulaire m'amène à penser que la *Vie de Sainte Euphrosine* a été composée dans l'Ouest, sans qu'il soit possible de préciser beaucoup plus. Notons cependant que le même scribe a copié dans le ms. d'Oxford Bodl. Canon. 74 la *Vie de Ste Marie l'Egyptienne* (cf. R. T. Hill, p. 160 et P. F. Dembowski, éd. des *Vies de Ste Marie l'Egyptienne*, p. 25). Dans mon C.R. de cette édition (Zr P 95, 177) je pense avoir montré que cette version de la *vie de Ste Marie l'Egyptienne* est originaire du Sud-Ouest d'oïl ; je serais assez enclin à penser la même chose pour la *Vie de Ste Euphrosyne* d'après les formes *mon*, *boban*, *avinan* citées dans la note 1. D'autre part, le caractère archaïque d'un certain nombre de mots et aussi l'emploi de *vire* (679) forme du passé, issue du plus-que-parfait latin, en *-re* de *veoir* invite à ne pas trop la rajeunir. Notons en effet que les formes en *-re* (v. l'inventaire dressé par G. Moignet dans *Grammaire de l'anc. fr.*, 77), fréquentes dans les anciens textes (*Eulalie*, *St Léger*, *Passion*, *Alexis*), ne se retrouvent guère au 12<sup>e</sup> s. que dans des textes du S.O. (*R. de Thèbes*, *R. d'Alexandre*) ou anglo-normand (*St Brendan* cf. aussi *Gormont et Isembart*).

Nancy.

Gilles ROQUES

